



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2020

**DELIBERATION N° :
DCM_201109_004**

OBJET : Dénomination de rue

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le : 23 NOV. 2020

Nombre des conseillers en exercice : **39**

Présents	35
Procuration	2
Votants	37
Abstention	0

Le Maire
L'élue déléguée
Lucette COURTOIS



L'an deux mille vingt , le neuf novembre à 17h25, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick LEBRETON – Maire

Présents

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; MUSSARD Rose-Andrée ; MOREL Harry Claude ; LEJOYEUX Marie Andrée ; VIENNE Axel ; K/BIDI Emeline ; MUSSARD Harry ; HUET Marie-Josée ; LEBON David ; COURTOIS Lucette ; D'JAFFAR M'ZE Mohamed ; LEVENEUR-BAUSSILLON Inelda ; LEBON Guy ; FULBERT-GÉRARD Gilberte ; KERBIDI Gérald ; HOAREAU Emile ; JAVELLE Blanche Reine ; NAZE Jean Denis ; HUET Henri Claude ; MUSSARD Laurent ; DAMOUR Colette ; AUDIT Clency ; MOREL Manuela ; COLLET Vanessa ; CADET Maria ; HUET Jocelyn ; GEORGET Marilyne ; LEICHNIG Stéphanie ; HOAREAU Sylvain ; HUET Mathieu ; FRANCOMME Mélanie ; BENARD Clairette Fabienne ; LEBON Louis Jeannot ; GUEZELLO Alin

Absents – Représentés

BATIFOULIER Jocelyne représenté(e) par VIENNE Axel
K/BIDI Virginie représenté(e) par GUEZELLO Alin

Absents

NASSER Haïfa ; DAMOUR Jean Fred

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur VIENNE Axel, 5ème adjoint, a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.



Séance du 9 novembre 2020

DÉLIBÉRATION N° : DCM_201109_004

OBJET : Dénomination de rue

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Le Président de séance expose :

Dans le cadre des opérations de logements privées ou publiques programmées sur le territoire de la commune de Saint-Joseph, il est prévu la création de voies pour desservir les futurs résidents.

Ces voies doivent être clairement identifiées pour permettre aux futurs occupants de se faire enregistrer auprès des différents organismes et plus particulièrement auprès des services postaux.

C'est pourquoi, il est proposé de dénommer une nouvelle voie qui sera créée dans le cadre de l'opération de logements sociaux conduite par la SEMAC, située aux Jacques en face de la rue Léon Dierx et en aval de la route nationale.

Cette nouvelle voie permettra de desservir 50 LLTS Logements Locatifs comprenant : une RPA de 23 logements en collectif et 27 maisons de ville.

La proposition de dénomination de la voie figure dans le tableau suivant :

Secteur	Opération	Dénominations proposées
LES JACQUES	Opération publique de logements sociaux réalisée par la SEMAC comprenant : <ul style="list-style-type: none">• 50 LLTS• Livraison prévue début 2023• Linéaire de la voie : environ 130 ml	<u>Pour l'opération :</u> - Opération Christian Duchemann <u>Pour la voie :</u> Impasse du Jubilé

Il est donc proposé au conseil municipal :

- de prendre acte de la dénomination de l'opération publique de logements sociaux réalisée par la SEMAC, à savoir « Opération Christian Duchemann » ;
- d'approuver la dénomination de la voie proposée dans le tableau ci-dessus ;
- d'autoriser le Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la note explicative de synthèse n°4,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés** :

Présents : 35

Représentés : 2

Pour : 37

Abstentions : 0

Contre : 0

Article 1^{er} .- PREND ACTE de la dénomination suivante de l'opération publique de logements sociaux réalisée par la SEMAC :
« Opération Christian Duchemann ».

Article 2.- APPROUVE la dénomination de la voie proposée dans le tableau ci-après.

Secteur	Opération	Dénomination de la voie
LES JACQUES	Opération publique de logements sociaux réalisée par la SEMAC comprenant « Opération Christian Duchemann » : <ul style="list-style-type: none">• 50 LLTS• Livraison prévue début 2023• Linéaire de la voie : environ 130 ml	Impasse du Jubilé

Article 3.- AUTORISE le Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Article 4.- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire
par transmission en Préfecture le :
Et publication ou notification
Du :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
L'élue déléguée
Lucette COURTOIS

